

Yvelines votre Canton

Saint-Nom-la-Bretèche / Bailly / Chavenay /
L'Etang-la-Ville / Feucherolles / Noisy-le-Roi / Rennemoulin /
Saint-Nom-la-Bretèche / Villepreux

n° 6
Mars 2009



Yvelines
Conseil général
www.yvelines.fr



Michel COLIN
Conseiller général

La lettre du Conseil général des Yvelines

Flash

RD307: Déviation Saint-Nom-la-Bretèche, enfin !

Le Conseil général vient de désigner le maître d'œuvre du projet de contournement de Saint-Nom-la-Bretèche, après plus de 15 ans de procédures. Le dossier technique sera réalisé en 2009, en attendant l'arrêt de la Cour de Cassation. Les travaux pourraient commencer au dernier trimestre 2009. L'ouverture à la circulation est prévue pour 2012.

RD98 : contournement de Villepreux vers Plaisir

Le groupement d'entreprises a été choisi pour la réalisation du rond-point à l'entrée de Villepreux sur la route départementale RD98. Les travaux s'effectueront en 2009. La suite du projet de la route départementale jusqu'à la RD30 vers Plaisir est prévue pour une fin des travaux en 2011.

www.yvelines.fr, rubrique travaux routiers, carte

Chemins, circulation douce

Le Conseil général mène une politique incitative en faveur de la circulation douce. Ainsi dans le cadre de la valorisation de la plaine de Versailles, se met en place, avec la participation des municipalités, un schéma de circulation piétonne et cycliste qui comportera des chemins de randonnées et des chemins plus dédiés aux déplacements vers les collèges ou les commerces et services. Ce schéma sera intégré dans le document d'urbanisme en cours de rédaction par les communes : le SCOT, Schéma de COhérence Territoriale, du Val-de-Gally.

www.yvelines.fr, rubrique circulation douce

Environnement

Valoriser la Plaine de Versailles, notre environnement

Le Conseil général supporte activement, avec le Conseil régional, la démarche de l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles (APPVPA) pour le développement d'une agriculture de qualité et de proximité et pour une offre de services (tourisme, randonnée et équitation).



Journée Plaine Versailles, 4/10/08. M. Colin, M^{me} la Préfète, A. Schmitz, représentant P. Bédier, J.J. Aillagon, président du domaine de Versailles

Ce dossier s'inscrit dans le prolongement du Grenelle de l'Environnement et est soutenu par un **contrat européen LEADER** qui se développera sur 6 ans, de 2009 à 2015. Une première démarche consiste à rassembler les acteurs autour de projets concrets et à démontrer l'importance d'une



Journée Plaine de Versailles, 4/10/08, M. Colin, C. Blanc, ministre ; F. de Mazière, maire de Versailles

dynamique d'innovations collectives.
www.plaineversailles.fr

Avec la participation de Christian Blanc, l'association APPVPA a organisé, le 4 octobre, un week-end porte ouverte pour faire connaître les projets dans la plaine de Versailles. La manifestation s'est tenue à l'Etoile Royale du parc du château de Versailles en présence de **messieurs les ministres Christian Blanc et Roger Karoutchy, de madame la Préfète, de J.J. Aillagon, président du domaine de Versailles et de nombreux maires**, montrant ainsi l'importance des projets pour ce territoire prestigieux et pour la région.

Transports

Liaison tram-train entre Saint-Cyr-l'Ecole et Poissy-Achères

Le Conseil général des Yvelines et le Conseil régional participent à hauteur de 100 M€ chacun pour la réalisation de la liaison ferrée tram-train entre Poissy-Achères et Saint-Cyr-l'Ecole RER-C, avec débranchement vers Saint-Germain RER-A. Ce projet permettra les échanges entre les deux pôles urbains de Saint-Quentin-en-Yvelines/Versailles et la Vallée de la Seine et les correspondances avec les RER-A et C vers Paris.

L'ouverture de cette liaison tram-train de 25 km est prévue en 2015.

Des bus de rabattement vers les **gares de**



Exemple de tram-train

Noisy-le-Roi et Saint-Nom-la-Bretèche seront mis en place.

www.tangentielleouest.fr

Edito

Nouvellement élu au Conseil général, je succède à Colette Le Moal qui est désormais notre député de la 3^e circonscription des Yvelines. Cette page me permet de vous présenter les investissements d'infrastructures les plus importantes prévues sur le canton.

Les actions entreprises par Colette Le Moal ces dernières années aboutiront donc très prochainement.

Les dépenses liées à la cohésion sociale (aides aux personnes dépendantes, handicap, RMI, RSA ...) sont de la compétence du Conseil général. Elles représentent 60 % du budget du Département qui est de l'ordre de 1,3 milliard d'euros. Elles seront présentées dans une prochaine lettre.

Pour joindre Michel Colin, votre conseiller général

Secrétariat - courrier :

Mairie de Noisy-le-Roi

78590, Noisy-le-Roi

Tél: 01 30 80 08 30

Courriel : mi.colin@wanadoo.fr

Et le site internet du Conseil général :

www.yvelines.fr

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale, EPY

Centre-ville : Reconquérir les centres-villes en créant les conditions du maintien du commerce de proximité et des activités artisanales, développer et pérenniser l'attractivité des pôles urbains, telle est la politique originale et volontariste mise en œuvre par le Département pour les années 2007 - 2013 : aide financière aux communes pour l'expertise des équipements commerciaux de centre-ville, aide à l'acquisition et à la restructuration des emplacements stratégiques, contrat de centre-ville pour 3 ans pour valoriser l'espace public et améliorer l'accessibilité avec la création de parkings. Avec un budget estimé à 50M€, le Département entend être, aux côtés des communes, la collectivité mobilisatrice pour maintenir et développer l'attractivité des centres-villes.

Groupe socialiste

Compte tenu de la récession économique et de son impact sur les yvelinois, les priorités de notre groupe visent la défense de l'emploi, les projets d'insertion professionnelle et le soutien au tissu économique.

Notre responsabilité d'élu est engagée dans tous les projets du territoire en imposant la prise en compte de toute la dimension environnementale. Aussi nous considérons le projet de sauvetage de l'industrie automobile comme un levier essentiel de notre département, la répartition équitable des ressources ne peut se concevoir qu'en concertation avec la population et les élus locaux.

Groupe communiste

Le Président de la République va réaliser le vœu le plus cher des libéraux : mettre fin à la Taxe Professionnelle. Cela va créer de très gros problèmes financiers aux collectivités locales. La création d'un « fonds stratégique d'investissement » n'est rien d'autre qu'un instrument de plus dans la guerre économique mondiale qui conduit le monde au bord du gouffre. Cette mesure ne peut répondre aux besoins des PME-PMI qui emploient 80 % des salariés. Les solutions sont ailleurs et notamment dans la création d'un Pôle Financier Public sous contrôle de l'Etat, des salariés, des collectivités et des épargnants pour relancer l'emploi, les salaires, les investissements productifs.